

## 2011-2012

RAPPORT ANNUEL



## **RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TÉSORIER 2011-2012**

Consultez les états financiers 2011 à la page suivante.



En septembre 2010 la FQRS, en collaboration avec les entrepreneurs poseurs au niveau commercial, industriel et institutionnel, ont négociés avec la partie syndicale et patronale pour en venir à une entente afin de faire accepter, par les deux parties les trois classes d'apprentissages pour le métier de poseur de revêtement de sol.

Maintenant plus de 26 mois plus tard, la CCQ nous confirme que le dossier est présentement dans les mains du gouvernement, à l'étude du projet et nous sommes toujours en attente qu'il soit signé par le ministère du travail.

La FQRS suit ce dossier de très près et avisera ses membres au fur et à mesure des progressions.

Jean-Marc Couture Comité classes d'apprentissages



Plus de 40 membres de la FQRS, détaillants, contrats, fournisseurs ont assisté à une réunion en mars dernier pour discuter des problèmes concernant les taux d'humidité sur les dalles de bétons.

À la suite de à cette réunion, un comité formé de neuf (9) personnes travaille sur l'écriture d'un document de position pour trouver les solutions possibles à ces contraintes.

À ce jour, le document de position est terminé et présentement à une étude juridique par une firme d'avocats spécialisée en construction.

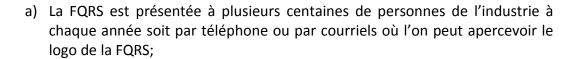
À la suite de cette consultation juridique, ce document devrait être prêt pour adoption par les membres de la FQRS en début année 2013.

Jean-Marc Couture et Mathieu L'Estage Comité conditions d'humidité



Dans la loi sur la santé et la sécurité du travail administrée par la CSST, il y a 2 articles qui permettent aux associations comme la nôtre d'obtenir une subvention. Dans la mesure où nous offrons des services en matière de santé et de sécurité du travail à l'intérieur d'un programme d'activités, la CSST nous octroie un montant. Depuis 2010, nous répondons aux exigences de la CSST en fournissant un programme nous permettant d'obtenir une subvention. Alors, je vous présente quelques grandes lignes :

- 1. La subvention est de l'ordre de 15 500\$ en moyenne;
- 2. Je suis la responsable nommée par le CA dans ce dossier;
- 3. Je travaille en collaboration avec une firme spécialisée en gestion de la santé et de la sécurité du travail, Le Groupe AGR inc.;
- 4. Les activités du programme présenté à la CSST fait l'objet d'une acceptation par le comité de santé et sécurité du travail de la FQRS jusqu'ici formé par Messieurs Cloutier, et Couture de même que de Ginette Roussy du Groupe AGR et moimême;
- 5. Les principales activités sont reliées à passer de l'information. Par exemple :
  - a) La mise à jour de la base de données a permis de contacter, depuis 2010, par téléphone, 1590 personnes à qui nous avons parlé de la FQRS et de son site internet. Ces personnes étant des poseurs, entrepreneurs-poseurs, détaillants etc.
  - b) Les questionnaires/sondages dont les questions passent des messages;
- 6. Également, **tout en parlant santé et sécurité**, cette subvention sert la FQRS sur plusieurs niveaux notamment :



- b) es analyses de besoins par questionnaires/sondage anonymes (le 3<sup>ième</sup> sortira bientôt) offrent aux gens de l'industrie, la possibilité de s'exprimer autant sur les services offerts par la FQRS, que sur leurs propres problèmes. Les résultats de ces questionnaires sont sur le site de la Fédération et peuvent être consultés à tout moment;
- c) Cette année, nous avons pu confirmer 150 adresses courriels de poseurs;
- d) En 2012, nous commençons à récolter les fruits de la mise sur pied d'un comité multidisciplinaire formé de l'UQAM (Université du Québec à Montréal), l'IRSST (Institut de recherche en santé et en sécurité du travail), L'ETS (École de technologie supérieure de Montréal) qui se penchera sur des solutions aux problématiques des poseurs. Ce comité doit recevoir une subvention indépendante pour fonctionner et celle-ci aura des retombées sur la FQRS et les poseurs de l'industrie.

Micheline Tanguay Comité SST



Une première rencontre regroupant quelques membres de différents secteurs de l'industrie de la céramique a eu lieu le 23 mars dernier.

Cette première rencontre avait pour but de mettre en évidence les principales préoccupations de l'industrie de la céramique et de suggérer certaines pistes de réflexions pour la Fédération.

- ✓ Implication au sein des écoles de métier
- ✓ Promotion de la compétence des carreleurs
- ✓ Tâches des carreleurs
- ✓ Partenariat avec la TTMAC
- ✓ Besoins de formation : Vendeurs des magasins, reps de l'industrie, carreleurs.

Afin de répondre à ces différentes interrogations, il faudra une réelle volonté de quelques individus afin de s'impliquer auprès des organismes de l'industrie du carrelage et de ses principaux acteurs afin de pouvoir faire avancer des dossiers.

En conclusion, les participants sont unanimes pour affirmer que l'industrie de la céramique a un réel besoin de représentation, mais il y a une assez grande certitude que cela ne pourra se faire qu'en partenariat avec la seule association actuellement reconnue, la TTMAC.

Daniel Gaboury Comité Céramique



Au début de 2009, la FQRS fait une approche auprès de la CCQ pour trouver une façon de retourner aux travailleurs les montants perçus pour chaque heure travaillée qui est payée par leur employeur pour la formation.

Le 20 mai 2009 une première rencontre entre la FQRS et la CCQ pour la présentation du projet UNITÉ MOBILE a eu lieu. Projet qui a pour but de donner de la formation recyclage aux installateurs partout en province.

Plus de 3 ans plus tard, nous sommes encore en attente de la mise sur pied par la CCQ.

Évidemment la FQRS suit également ce dossier de près.

Jean-Marc Couture Comité Unité Mobile



Chers membres,

Nous terminons l'année au **31 décembre 2011 avec 86 membres en règle** dans les catégories suivantes:

Manufacturier: 10
Distributeur: 7
Détaillant: 31
Groupement: 2
Entrepreneur/Poseurs: 33
Affiliés: 3

Contacts: 147

Au cours de la même période, nous avons accepté trois (3) membres. Maintenant, les nouvelles demandes d'adhésions doivent être acceptées par le comité de recrutement avant d'être membre de la FORS.

Au cours de la même période voici ceux qui ne font plus partie de la FQRS:

Couvre Plancher Yves Jacques Au coin du Tapis inc.
Couvre Plancher Pat Planchers Préverco
DIST. P.R.I. INC Solflex Canada Ltée.

Richard Giasson Enr. Cantrex

Tapis Créations Inc.

Des démarches ont été entreprises par la FQRS afin de recruter des nouveaux membres soit la création d'une pochette explicative de la Fédération qui sera distribuée à travers l'industrie avec l'aide de Mme Roussy du Groupe AGR inc. De plus, une sollicitation a été faite à la suite du tournoi de golf auprès des participants non-membres de la FQRS.

Une demande d'adhésion provenant de notre courtier d'assurance Gaudreau Demers nous a été proposée. La FQRS ajoutera une nouvelle catégorie de membre *Partenaire* pour les personnes et entreprises impliqués dans notre industrie. Les spécificités restent à être établies.

Jean Vallée et François Durivage Comité du recrutement